

Trame verte et bleue

Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine (37)

-  Zone de continuité majeure
-  Zone de continuité secondaire
-  Cours d'eau réservoir de biodiversité
-  Réservoirs de biodiversité favorables à plusieurs trames
-  Réservoirs de biodiversité favorable à une trame
-  Trames écologiques
-  Connexions potentielles
-  Obstacles à l'écoulement
-  Tracé de la LGV
-  Autoroute A10
-  Zones urbanisées

0 1.5 3 km



Sources : © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence
 ODbL, IGN SCAN25, PNRLAT
 Réalisation : Agence MTDA, Novembre 2015

Trame verte et bleue de l'unité paysagère

- Plateau agricole du centre Touraine -
Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine
(37)

Identification des trames écologiques :

- Réservoirs de biodiversité
- Réservoirs de biodiversité
- Arbres isolés
- Réseau de haies
- Fossés
- Sous-trame - Pelouses et
lisières sèches sur sols calcaires
- Sous-trame
- Milieux humides
- Sous-trame
- Prairies
- Sous-trame
- Milieux aquatiques stagnants
- Sous-trame
- Milieux boisés

Les trames vertes et bleues potentielles :

- Connexion potentielle - Pelouses et
lisières sèches sur sols calcaires
- Connexion potentielle
- Milieux humides
- Connexion potentielle
- Prairies
- Connexion potentielle
- Milieux aquatiques stagnants
- Connexion potentielle
- Milieux boisés

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

- Voie ferrée
- Routes majeures
- Milieux urbanisés

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

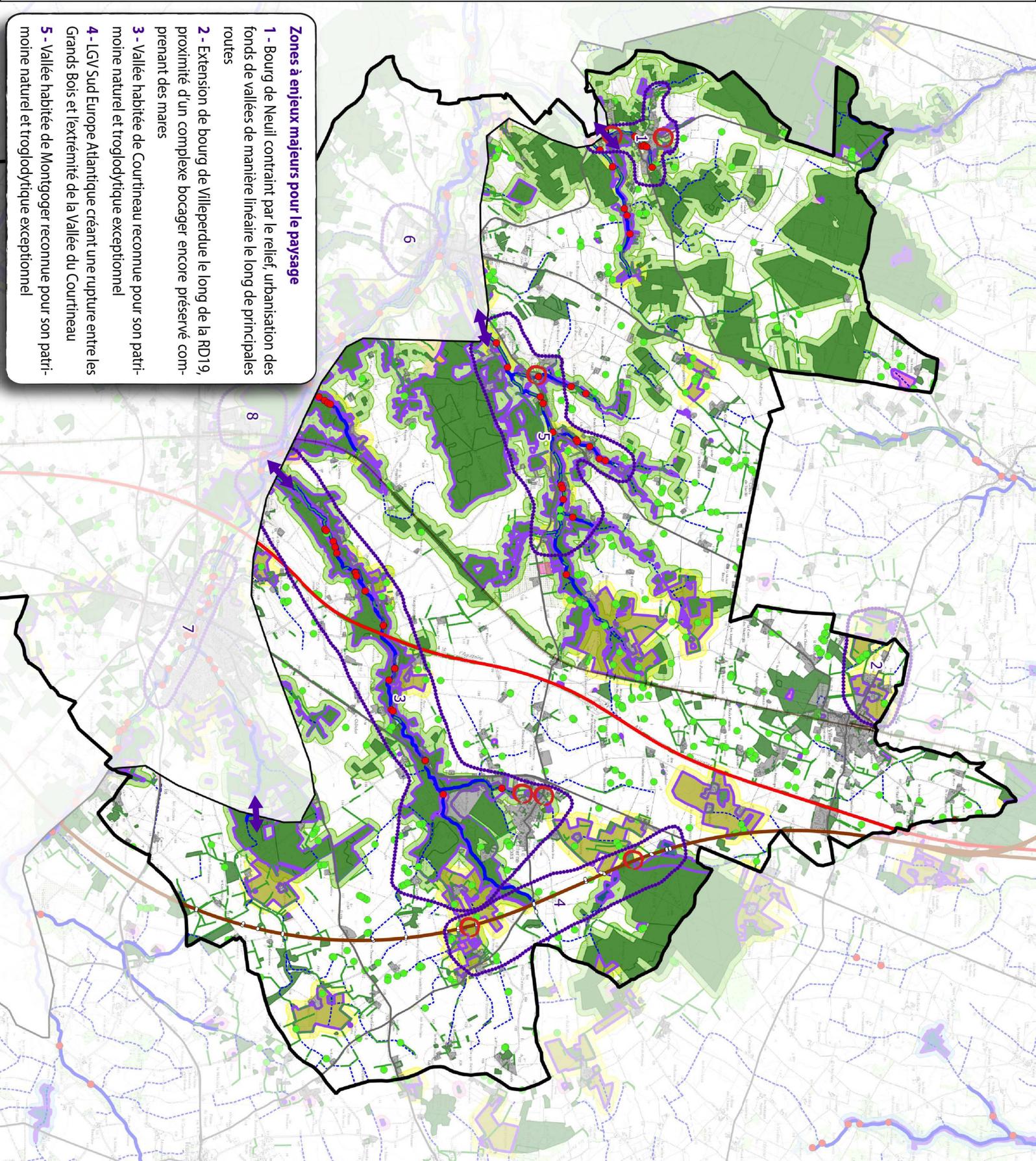
- Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
- Obstacles à l'écoulement (barrages, seuils, ...)
- Éléments reconnectants : passages à petite faune
- LGV Paris-Bordeaux (éléments ayant un fort impact paysager / écologique)
- Autoroute A10 (éléments ayant un fort impact paysager / écologique)

Continuité au-delà de l'unité paysagère :

- Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

- Zones à enjeux majeurs pour le paysage



Zones à enjeux majeurs pour le paysage

- 1 - Bourg de Neuil contraint par le relief, urbanisation des fonds de vallées de manière linéaire le long de principales routes
- 2 - Extension de bourg de Villeperdue le long de la RD19, proximité d'un complexe bocager encore préservé comprenant des mares
- 3 - Vallée habitée de Courriveau reconnue pour son patrimoine naturel et troglodytique exceptionnel
- 4 - LGV Sud Europe Atlantique créant une rupture entre les Grands Bois et l'extrémité de la Vallée du Courriveau
- 5 - Vallée habitée de Montgogier reconnue pour son patrimoine naturel et troglodytique exceptionnel

Trame verte et bleue de l'unité paysagère

- Le Richelais -

Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine (37)

Identification des trames écologiques :

- Reservoirs de biodiversité
- Reservoirs de biodiversité
- Arbres isolés
- Reseau de haies
- Fossés
- Sous-trame - Pelouses et lisières sèches sur sols calcaires
- Sous-trame
- Milieux humides
- Sous-trame
- Prairies
- Sous-trame
- Milieux aquatiques stagnants
- Sous-trame
- Milieux boisés

Les trames vertes et bleues potentielles :

- Connexion potentielle - Pelouses et lisières sèches sur sols calcaires
- Connexion potentielle
- Milieux humides
- Connexion potentielle
- Prairies
- Connexion potentielle
- Milieux aquatiques stagnants
- Connexion potentielle
- Milieux boisés

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

- Voie ferrée
- Routes majeures
- Milieux urbanisés

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

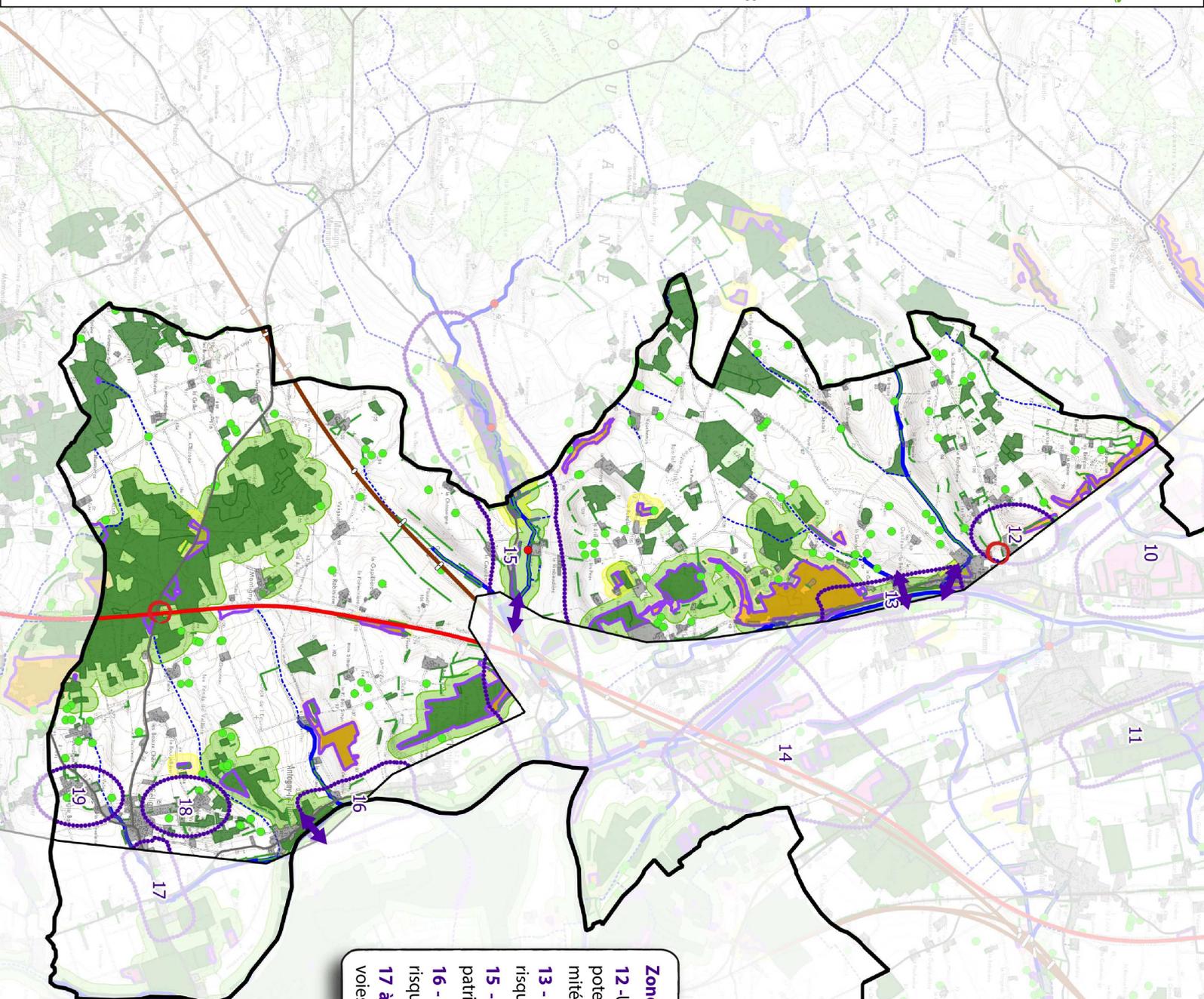
- Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
- Obstacles à l'écoulement (barrages, seuils, ...)
- Éléments reconnectants : passages à petite faune
- LGV Paris-Bordeaux (éléments ayant un fort impact paysager / écologique)
- Autoroute A10 (éléments ayant un fort impact paysager / écologique)

Continuité au-delà de l'unité paysagère :

- Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

- Zones à enjeux majeurs pour le paysage



Zones à enjeux majeurs pour le paysage

- 12** - Urbanisation en pieds de coteau, pression potentielle sur les pelouses calcaïques à proximité
- 13** - Urbanisation linéaire en pied de coteau, risque d'une urbanisation continue
- 15** - Vallée de la Veude reconnue pour son patrimoine naturel
- 16** - Urbanisation linéaire en pied de coteau, risque d'une urbanisation continue
- 17 à 19** - Urbanisation en étoile le long des voies, risque de fragmentation d'habitats

Trame verte et bleue de l'unité paysagère

- Vallée de la Vienne -
Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine
(37)

Identification des trames écologiques :

- Réservoirs de biodiversité
- Réservoirs de biodiversité
- Arbres isolés
- Réseau de haies
- Fossés
- Sous-trame - Pelouses et lisières sèches sur sols calcaires
- Sous-trame
- Milieux humides
- Sous-trame
- Prairies
- Sous-trame
- Milieux aquatiques stagnants
- Sous-trame
- Milieux boisés

Les trames vertes et bleues potentielles :

- Connexion potentielle - Pelouses et lisières sèches sur sols calcaires
- Connexion potentielle
- Milieux humides
- Connexion potentielle
- Prairies
- Connexion potentielle
- Milieux aquatiques stagnants
- Connexion potentielle
- Milieux boisés

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

- Voie ferrée
- Routes majeures
- Milieux urbanisés

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

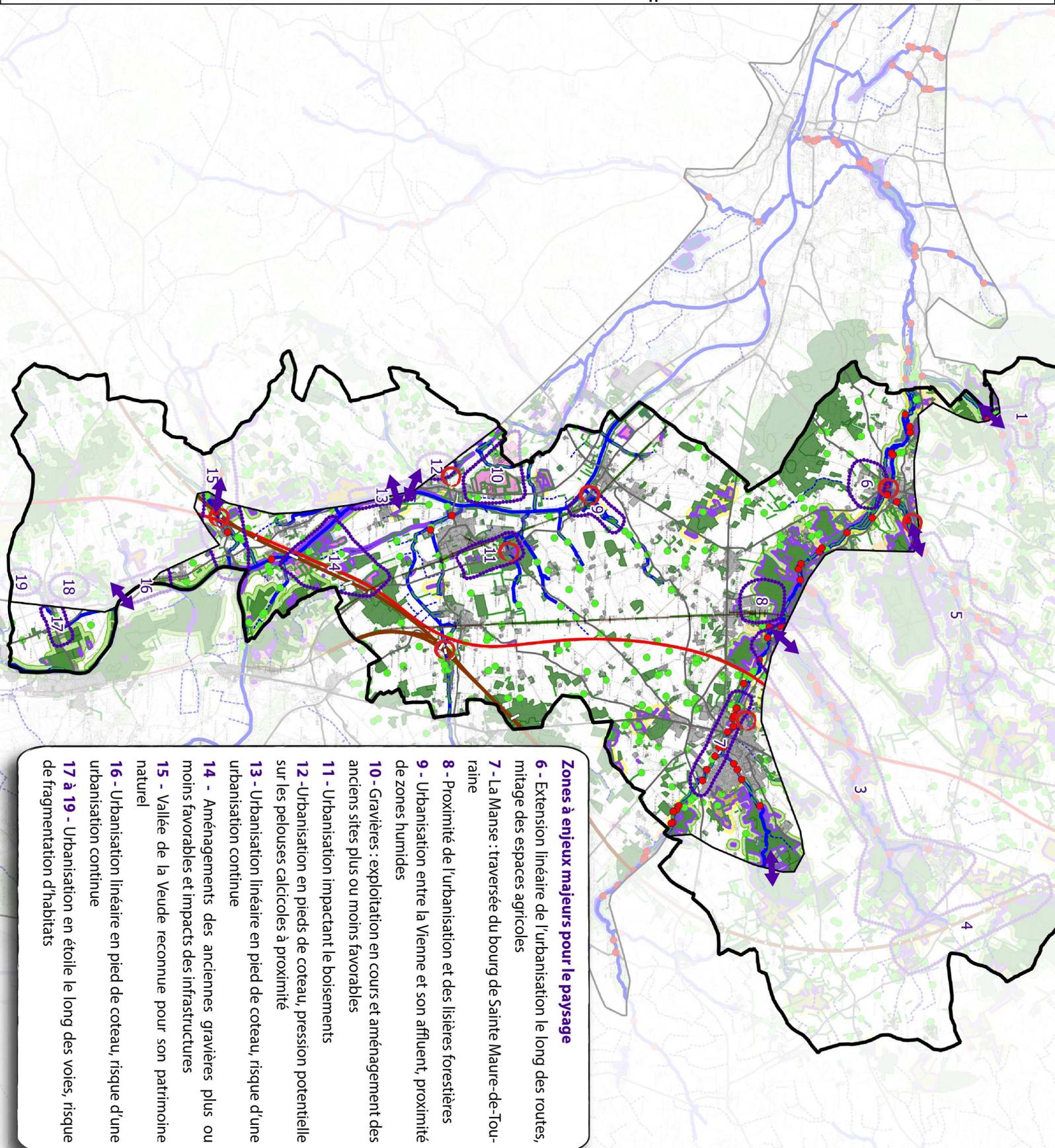
- Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
- Obstacles à l'écoulement (barrages, seuils, ...)
- Éléments reconnectants : passages à petite faune
- LGV Paris-Bordeaux (éléments ayant un fort impact paysager / écologique)
- Autoroute A10 (éléments ayant un fort impact paysager / écologique)

Continuité au-delà de l'unité paysagère :

- Trame écologique et/ou paysagère structurante

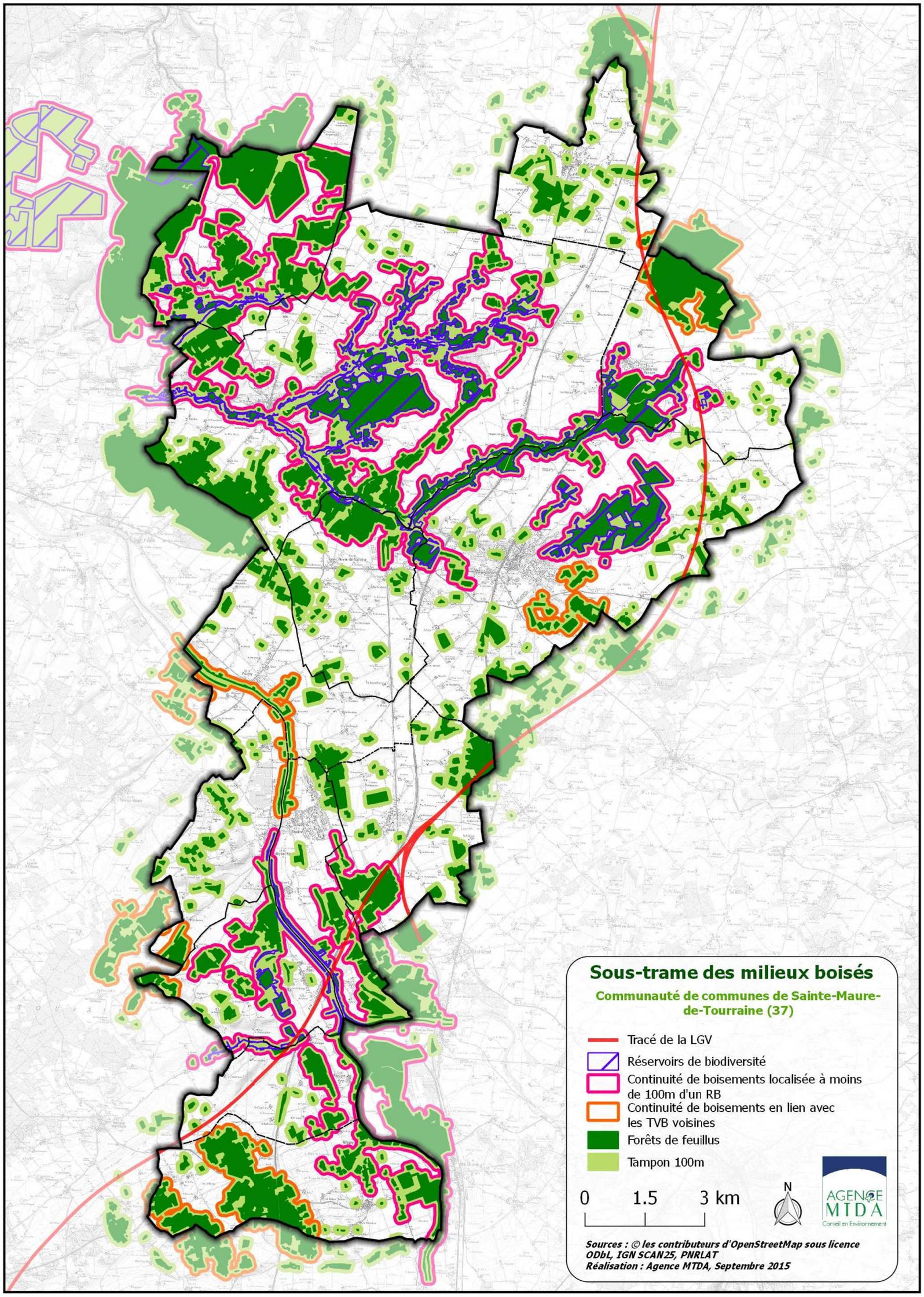
Les recommandations :

- Zones à enjeux majeurs pour le paysage



Zones à enjeux majeurs pour le paysage

- 6 - Extension linéaire de l'urbanisation le long des routes, mitage des espaces agricoles
- 7 - La Manse : traversée du bourg de Sainte Maure-de-Touraine
- 8 - Proximité de l'urbanisation et des lisières forestières
- 9 - Urbanisation entre la Vienne et son affluent, proximité de zones humides
- 10 - Gravières : exploitation en cours et aménagement des anciens sites plus ou moins favorables
- 11 - Urbanisation impactant le boisements
- 12 - Urbanisation en pieds de coteau, pression potentielle sur les pelouses calcaïques à proximité
- 13 - Urbanisation linéaire en pied de coteau, risque d'une urbanisation continue
- 14 - Aménagements des anciennes gravières plus ou moins favorables et impacts des infrastructures
- 15 - Vallée de la Veude reconnue pour son patrimoine naturel
- 16 - Urbanisation linéaire en pied de coteau, risque d'une urbanisation continue
- 17 à 19 - Urbanisation en étoile le long des voies, risque de fragmentation d'habitats



Sous-trame des milieux boisés

Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine (37)

- Tracé de la LGV
- ▨ Réservoirs de biodiversité
- ▭ Continuité de boisements localisée à moins de 100m d'un RB
- ▭ Continuité de boisements en lien avec les TVB voisines
- Forêts de feuillus
- Tampon 100m

0 1.5 3 km



Sources : © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL, IGN SCAN25, PNRLAT
Réalisation : Agence MTD A, Septembre 2015